Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 857

Artikel: Trafic à Genève : manque de répondant
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019562

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITE DE DP

Zones piétonnes : au-delà de la mode

Les zones piétonnes sont à la mode. On les accepte donc, sans trop réfléchir. Par nature, je me méfie un peu des modes. Je préfère le raisonnement. Une précision à l'intention de ceux qui confondent tout : je suis usager des transports publics et d'une manière générale, je n'aime pas beaucoup les bagnoles.

Intellectuellement, quand on me parle de zone piétonne, je ressens une contradiction. Comme individu, je suis piéton, à titre principal. Subsidiairement, je puis être automobiliste. En m'affectant une zone, j'ai l'impression que l'on me considère comme normalement équipé de roues et de moteur, et comme exceptionnellement muni de jambes.
J'ai parcouru quelques zones piétonnes, dans différentes villes. Elles sont standardisées, bordées des mêmes magasins de luxe, qui chassent lentement mais sûrement les boutiques d'alimentation. On y trouve les mêmes bancs, les mêmes arbres à but purement décoratif. Elles peuvent être belles, agréables ; elles n'ont aucun caractère.

A Neuchâtel, de gros efforts ont été faits dans ce domaine. Les immeubles bordiers ont été retapés et, compte tenu des prix, sont occupés par des banques ou des sociétés fiduciaires. Il reste heureusement quelques vieilles maisons, à la limite de l'insalubrité, qui disparaîtront hélas prochainement. Elles recèlent ce qui subsiste de vie dans la zone. En effet, même si des logements ont été prévus dans les bâtiments refaits, ils sont loués à de tels prix qu'ils n'abritent que certains types de locataires. Je n'ai jamais vu de gosses jouer dans la zone (il y en a peut-être, mais qui viennent d'autres quartiers).

Surtout, on observe un phénomène de désertification. Dès la fermeture des magasins, compte tenu de la rareté des bistrots, la zone est vide. L'impression est plutôt sinistre. Ce n'est pas dû uniquement au phénomène contemporain qui cloue les habitants de ce pays devant la TV dès 19 h. Les plus jeunes, qui sortent, en fin de semaine le plus souvent, se réunissent. Or, à Neuchâtel, ils ne le font pas là où par la création d'une zone piétonne, les autorités auraient pu imaginer qu'ils le fassent (l'aura-t-on entendue de la part des architectes branchés, l'évocation de la zone piétonne-Forum, lieu d'échanges et de dialogues !) On les retrouve sur les places de parc bordant le port, proches des discos et des cinémas, avec kiosque à frites et bistrots. Y vont-ils parce qu'ils n'ont pas à abandonner leur boguet, leur moto ou leur voiture (ces deux derniers instruments presque indispensables pour une drague bien comprise) ? C'est possible. Personnellement, ça ne me satisfait pas. Mais c'est comme ça. Alors, la zone piétonne, vue sous cet angle, n'est-elle pas devenue celle où justement on ne va pas ?

Je souhaite que les villes entières soient réservées aux piétons. Ce n'est pas possible et, comme on l'a vu ci-dessus, cela ne correspond pas à une certaine manière de se comporter de ceux qui ont le plus besoin de nouer des contacts, soit les jeunes gens et jeunes filles. Alors je me demande si ces petites surfaces interdites à la circulation, compte tenu de ce qu'elles deviennent, ne constituent pas uniquement l'alibi des bagnophiles : vous voyez bien, nous pensons aux piétons. Ce serait une sorte d'hommage que le vice rendrait à la vertu.

Dans les circonstances actuelles, je préfère l'anarchie des villes sans zones. Elles reflètent notre société, elles sont vivantes. Et surtout, on évite par là ce qui me paraît la caractéristique essentielle des zones piétonnes : l'hypocrisie.

Philippe Bois

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Ph. Bois est professeur de droit aux Universités de Neuchâtel et Genève.

TRAFIC A GENEVE

Manque de répondant

■ (jd) Branle-bas de combat parlementaire contre la pollution atmosphérique. Trop de parlotte aux yeux de certains, et pas assez d'actes face à la gravité de la situation. Reste que ces débats sont nécessaires à la fois pour faire avancer la prise de conscience des parlementaires et celle de l'opinion publique. Et sans conteste les positions évoluent : l'accord est général sur le constat, et des députés, hier encore opposés à un certain nombre de mesures, les appuient aujourd'hui. Les radicaux, les plus réfractaires à une action décidée de la Confédération, s'alignent, sous l'impulsion de leurs collègues zurichois qui, après plusieurs défaites au niveau cantonal, craignent d'être isolés de leur électorat.
Lors du débat au Conseil national, Flavio Cotti à rappelé à juste titre la responsabilité des cantons et des communes. Enregistrer le niveau de la pollution ne suffit pas ; encore faut-il élaborer un plan de mesures et passer à son exécution. Et là, le démarrage est lent, tout au moins en Suisse romande.
La nécessité de mesures radicales (restrictions de circulation, contingentement du carburant) serait mieux comprise si l'on avait le sentiment que les autorités ont réellement épuisé les possibilités de dissuasion. Et au premier chef, la révision d'une fiscalité favorable à l'automobile (DP 854). Mais aussi la mise en place d'une politique coordonnée visant à freiner le trafic pendulaire : diminution draconienne des places de parc de longue durée dans les centres, abolition des tarifs préférentiels

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Une rage de dents qui pourrait se réveiller

Je vous disais : *Dehors !*, de Valérie Bory, chez Favre. Sous-titre : "De la chasse aux Italiens à la peur des réfugiés 1896-1986".

C'est une étude historique, et qui a le mérite d'esquisser non seulement le problème des étrangers en Suisse, mais celui des Suisses expatriés -des Suisses qui ont dû s'expatrier, parce qu'ils n'avaient que deux possibilités : l'exil ou la faim (pp. 13-15) et de ne pas se contenter de s'indigner des réactions xénophobes et des mouvements xénophobes, mais sinon de les "comprendre", du moins d'en comprendre les causes. Cela commence avec des événements bien oubliés aujourd'hui : les émeutes qui se produisirent à Zurich durant l'été 1896 (25-29 juillet) - une Zurich qui comptait moins de 100 000 habitants "A la suite du meurtre d'un ouvrier alsacien par un Italien, les Zurichois saccagent les cafés, de même que les habitations où logent les Transalpins. Ceux-ci se réfugient dans la forêt ou prennent d'assaut les trains pour repartir par milliers vers l'Italie." (prière d'insérer.)

Ce sont les quarante premières pages d'un livre qui en compte un peu plus de cent cinquante. La suite retrace l'émergence, au lendemain de la première guerre mondiale, de la xénophobie ; puis sa montée dans les années 60, avec l'initiative Schwarzenbach, l'apparition à Genève des Vigilants, au cours des années 70 ; les problèmes posés par l'arrivée de réfugiés ou d'immigrés non plus Italiens ou Espagnols ou Portugais, mais ressortissants du Tiers-Monde :

"La démocratie saisie par la xénophobie", tel est le titre d'un chapitre, où je relève ces lignes :
"L'USS, quant à elle, réclame déjà en 1955 une réduction des étrangers, puis se prononce contre l'accord italo-suisse de 1964, jugé par elle trop libéral. Son attitude n'est pas claire non plus quant à la suppression du statut de saisonnier. Enfin, bien qu'elle combatte l'initiative Schwarzenbach, une partie importante de sa base et de ses cadres est en effet favorable à l'initiative, pour des raisons évidentes de concurrence et de crainte d'une politisation des conflits du travail".

"Je n'ai jamais eu à mener une campagne aussi difficile par devant les camarades", me disait un jour le Conseiller national Riesen, qui se trouvait alors secrétaire du parti socialiste suisse (nous roulions vers Zurich, pour y tourner un très court film de propagande, en collaboration avec Max Frisch ...!)

Et les raisons de ces difficultés sont évidentes : au lendemain du rejet assez massif de l'initiative Schwarzenbach, l'incapacité chez les responsables de l'industrie d'en comprendre les motivations - ou plus exactement la volonté de ne pas les voir : une politique basée exclusivement sur le profit, négligeant l'angoisse très réelle et très justifiée des défavorisés de chez nous :

"... la presse, qui a manifesté son agacement (Assez ! Assez ! Incantation répétée sous la plume de l'éditorialiste de *24 Heures*, Jean-Marie Vodoz, quatre jours avant le scrutin), fait ouf.

- Eh bien, c'est un moelleux soulagement. L'impression d'une rage de dents qui cesse (*24 Heures* du 14 mars 1977)".

Mais il arrive que les rages de dents se réveillent ! Aussi, quelle que soit l'issue des prochaines votations, le livre de Valérie Bory restera d'actualité et il faudra le lire et le relire avec attention.

JC

---

accordés aux pendulaires dans les parkings (actuellement à Genève, par exemple, les pendulaires occupent deux tiers des places dans les parkings du Mont-Blanc et de Plainpalais, dont la construction avait été justifiée à l'époque pour les beoins du commerce, donc du parcage de courte durée) ; renonciation à toute construction nouvelle de parking dans les centres ; suppression du subventionnement des places de parc - les fonctionnaires genevois paient actuellement 800 francs par an des places qui en valent en réalité le double, compte tenu de l'investissement.
Alors que les autorités municipales zurichoises s'apprêtent à proposer un crédit de 80 millions pour la modération de la circulation, on attend encore l'ébauche d'une réaction de la part des villes romandes. Faudra-t-il toujours recevoir des leçons d'Outre-Sarine ?

Et ce n'est pas le récent coup d'esbroufe du Conseil d'Etat genevois qui nous rassurera : le répondeur téléphonique (812 112) qui donne l'état quotidien de la pollution atmosphérique ne dispose que d'une seule ligne ; il faut patienter deux à trois jours pour obtenir la communication.
Un coup de fil, c'est pas facile !

DP Domaine Public

Rédacteur responsable :
Jean-Daniel Delley
Rédacteur : Marc-André Miserez
Ont collaboré à ce numéro :
Jean-Pierre Bossy
André Gavillet
Yvette Jaggi
Wolf Linder
Charles-F. Pochon
Points de vue :
Jeanlouis Cornuz, Philippe Bois
Abonnement :
63 francs pour une année
Administration, rédaction :
Case 2612, 1002 Lausanne
Saint Pierre 1, 1003 Lausanne
Tél : 021 / 22 69 10 **CCP :** 10 - 15527-9
Composition et maquette :
Domaine Public
Impression :
Imprimerie des Arts et Métiers SA